

Dispositif d'atténuation des effets de la flambée des prix des denrées alimentaires de première nécessité: cas du Mali

Manda Sadio KEITA, AFAOR/MALI

Adama KOUYATE, Conseiller Technique Chargé de la Production au Ministère de l'Agriculture

Tagalifi Bazo MAIGA, Conseiller au Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Dakar, le 06 octobre 2011

Contexte

- Flambée des prix des denrées alimentaires à partir de 2007;
- 2007: Année d'élection présidentielle au Mali;
- Projet de Développement Economique et Social du Président de la République (PDES): avec pour objectif de faire passer la production agricole de 4 millions de tonnes à 10 millions de tonnes d'ici l'horizon 2012;
- Lancement de l'Initiative Riz sous l'égide du Premier Ministre.

Composition de la Commission Nationale de Suivi des Prix des Denrées alimentaires de première nécessité

- Le Conseiller technique chargé des questions d'Agriculture, de Sécurité Alimentaire et d'Environnement (Président de la Commission)
- D'autres conseillers du Premier Ministre
- Le Directeur National du Commerce et de la Concurrence ;
- Un délégué du Ministère chargé du transport et de l'équipement ;
- Un délégué du Ministère de l'Industrie et des Investissements ;
- Deux délégués du Ministère de l'Elevage et de la pêche (le Directeur National des Productions et Industries Animales ; un représentant de la Direction Nationale de la Pêche) ;
- Un conseiller du Commissaire à la Sécurité Alimentaire ;
- Le Directeur de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM)
- Un représentant de l'Observatoire du Marché Agricole (OMA).

Activités de la Commission

La Commission siège tous les vendredi à partir de 10h à la Primature. Elle examine les notes produites au préalable par les différents participants et dégage les principales tendances du marché. Elle analyse la situation de l'offre et de la demande des produits de première nécessité et l'état d'approvisionnement du pays, notamment :

- les stocks réels (état du stock national de sécurité et du stock d'intervention de l'Etat, estimation du disponible auprès des producteurs, etc.) ;
- Les stocks potentiels (au niveau des entrepôts des différents ports maritimes d'approvisionnement du pays, au niveau des principaux corridors de transit en direction du Mali, stocks sous douane).

Suite activités de la Commission

La commission discute des principales mesures de politique à prendre (exonération de droits de douane, subvention ou renforcement de la protection, etc).

Des recommandations sous forme de note de synthèse sont préparées et soumises à l'appréciation du Premier Ministre.

Nota Bene

Les produits suivants sont les suivants :

- Céréales sèches (mil, sorgho, maïs) ;
- Riz (production locale et importation) ;
- Viande ;
- Poisson ;
- Sucre ;
- Lait ;
- Farine ;
- Huile alimentaire ;
- Aliment bétail ;

Le prix du carburant (essence, gasoil, pétrole, etc.) et le prix des engrais font l'objet de traitements spécifiques.

Conclusion

Avantage: Suivi régulier du comportement des prix permettant d'avoir des décisions de politique plus efficaces.

Contraintes:

- Difficile équilibre à réaliser entre les intérêts des producteurs et ceux des consommateurs;
- Non maîtrise du niveau réel des stocks paysans au moment de la prise de décision;
- Difficultés budgétaires de l'Etat.

Merci de votre aimable attention

